



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 02 JUIN 2022 A 20H30

**LIEU** : Salle du conseil de Saint Georges en Couzan

**PRESENTS** : M. David BUISSON (Maire), Mme Audrey BESSAY (1<sup>er</sup> adjoint), M. Guillaume CHAVAREN (2<sup>ème</sup> adjoint), Mme Lucie DESCHAMPS (3<sup>ème</sup> Adjoint), M. Patrick CHARLES (conseiller municipal) M. Pierre-Henri DECOMBE (conseiller municipal), M. André DERORY (conseiller délégué), Mme Françoise DEYGAT (conseillère municipale), M. Serge MARCOUX (conseiller municipal), Mme Monique RONDEL (conseillère municipale).

**EXCUSE(S)** :

**ABSENT(S)** :

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mme Audrey BESSAY

Le compte rendu de la précédente réunion est lu par Monsieur le Maire. Il est validé à l'unanimité.

### 1) VALIDATION LOTS PROJET ECOLE :

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que sur les 17 lots on a reçu 20 réponses. 9 lots ont été attribués, 4 sont en attente et 4 lots sont à re-consulter

Lot	Estimation	Val TP	Validation
1 -Terrassement	34490	Val TP : 31350	Oui
2 Maçonnerie	205450€	Archimbaud : 348727 Turnel : 206900	Turnel ok
3 Charpente – couverture zinguerie	95390€	Viebois : 110705	reconsultation
4- Cuisiniste	30000€	Derory Elec tricité froid: 29729€	Oui
5 Traitement Charpente	2300€	Lambert traitement : 2890€	Oui
6-structure métallique	42750€	Aucune réponse	reconsultation
7- Métallerie Serrurie	26590	Damon : 22684€	Oui
8- Menuiserie extérieur allu	143870	B ALU : 132200 SC ALU : 109310	SC Alu : ok
9 –menuiserie intérieur	39410	Aucune réponse	reconsultation
10-Isolation-Platerie peinture	147930	AM Plaquiste : 149933 NGE : 144960	Info supplémentaire

		DANGELO ET AGUS : 179022	
11-Flocage	4000€	Aucune réponse	Re-consultation
12- Carrelage Faïence	45200€	Archimbaud : 53931 Murat carrelage : 436672	Murat Carrelage : ok
13-Sol souple	28810€	APM42 : 18350€ Giraudon : 19541€	APM42 : ok
14-Facade	19990€	Fernandez facade : 19157€	Oui
15- Ascenseur	32500€	Auvergne Ascenseur : 42500€ Loire Ascenseur : 33000€ AURANA Sud Ouest : 39100€	attente d'information
16-Electricité	41850€		Attente d'information
17-Chauffage	74800€		Attente information SIEL

Point sur les subventions :

Loire Forez : 7500€

DETR : 20% sur estimation

Région : en cours

## 2) VALIDATION CONVENTION MAITRISE OUVRAGE PANNEAU PHOTOVOLTAÏQUE :

Délibération : Réalisation d'un générateur photovoltaïque par l'intermédiaire du SIEL. LE SIE est propriétaire pendant 20 ans (assure l'entretien). 40% du bénéfice éventuel sera investi sur d'autres projets sur la commune. Financement en totalité pris en charge par le SIEL.

2 conventions :

- Transfère compétence SIEL (maitrise ouvrage + maitre d'œuvre)
- Autorisation d'accès au toit de l'école pour la réalisation des travaux.

## 3) RETOUR ENQUETE PUBLIQUE PLUI.

Suite à l'enquête du commissaire enquêteur –Quinzaine de recours formulés – 1497 recours sur l'intercommunalité pour les personnes privés - 1643 personnes publiques.

- Zone stecal ok pour passer en zone UE8 (Zone Artisanal)
- Proposition de supprimer les OAP C et D
- Suppression du lotissement de la Chanal
- Parcelle AY 24 reste constructible pour le service public, après étude de Loire Forez
- Maintien Zone de Loisirs si Loire Forez est ok



- Refus systématique pour les privés qui souhaitent conserver leur parcelle constructible.

#### 4) SUBVENTION EXCEPTIONNELLE COMITE DES FETES.

Location du chapiteau pour les marchés de l'été sous forme de subvention exceptionnelle pour une somme de 500€.

#### 5) DEVIS ECHAFAUDAGE CHAPELLE.

Reprise des travaux par les bénévoles en sécurisant le site. Proposition de louer des échafaudages (faible coûts)→ En attente du prix.

#### 6) POINT URBANISME.

Gilbert Chazelle: refus de l'instruction Loire Forez pour construire un abri de jardin de 22m<sup>2</sup> car zone NH et pente de la toiture non conforme et imitation tuile. 7 pour 1 abstention et 2 contre avec prescriptions (celle de LFA et interdit à l'habitation).

Jonathan Latour : permis de construire un car port avec photovoltaïque refus de l'ADS car non-conformité de l'implantation des limites séparatives et les annexes doivent être accolées au bâtiment principal, sens du faîtage non parallèle au courbe de niveau de terrain et la couverture doit être en tuile. Refus avec explication pour refaire un dossier conforme au PLU

Thomas Chavaren : DP modification façade (isolation par extérieur), pas d'instruction par Loire Forez (mode dégradé).

#### 7) PASSAGE A LA FIBRE.

Pour les services de la mairie. Reprise des abonnements chez Orange qui sont aujourd'hui de 364€. Présentation des devis :

- koésio : 446€/mois Passage à la fibre + sauvegarde des données + téléphonique
- MB France : 362€ Passage à la fibre + sauvegarde des données + téléphonique + téléphone→ ok pour ce devis.
- **DECISION** : *Le conseil municipal approuve le devis de MB France*

#### 8) DECISIONS MODIFICATIVE BUDGET LOTISSEMENT.

DM écriture d'ordre sur le chapitre 40 du compte 1068 : crédit 60748.19 € – Débit compte 1641 pour la même somme.

#### 9) RETOUR SUR LA CHARTE DE L'EOLIEN.

Réunion d'échange le mercredi 08 juin à 20h00 à la salle des fêtes, préalable à la consultation (dimanche 3 juillet) : Etes-vous favorable à ce que la commune de saint Georges en Couzan soutienne la mise en place d'un parc éolien sur le site de Morière ?



#### 10) DEVIS MARCHÉ.

Annonce du marché via une oriflamme de 3.5m de hauteur → 367€ HT :

- **DECISION** : *Le conseil municipal approuve le devis de JPH PUB*

#### 11) DEVIS REGISTRE ETAT CIVIL.

Relier les registres qui sont aujourd'hui sur papier libre (2 registres) 489€ HT

- **DECISION** : *Le conseil municipal approuve le devis de SEDI*

#### 12) DEVIS CONCASSER 31.5.

9.35€/tonnes au lieu de 6.35€/tonne → en attente d'évaluer le besoin.

- **DECISION** : *Le conseil municipal décide d'attendre afin d'évaluer le besoin*

#### 13) PASSAGE DU CAMION L'UDAF.

L'Union départementale des associations familiales, propose le service d'une camionnette pour aider la population dans les démarches administratives (en complémentarité d'une maison France service).

#### 14) QUESTIONS DIVERSES

- **Rocher d'Escalade et via ferrata** : chiffrage avant l'été sur un site de saint Georges en Couzan. L'idée est d'avoir une complémentarité avec Chalmazel (une offre supplémentaire : Loire Forez est favorable).
- **Local technique** ; le projet avance les devis sont attendus pour le dossier d'aide à la région. Un avenant au bail avec LFA pour un loyer 1300€ (1500€ auparavant) à partir de l'occupation des lieux par nos agents communaux.
- **Concours de pétanque des élus** : le 27 aout 2022
- **Calendrier des élections législatives + consultation** : à remplir

**Le secrétaire de séance.**

**Le Maire.**